

Deuxième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté 2013/128 du Collège de la Commission communautaire française 'relatif à l'octroi de certains avantages aux stagiaires qui reçoivent une formation professionnelle dans le cadre de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle', introduite le 27 mars 2013 par le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de la Formation professionnelle, de la Culture, du Transport scolaire, de l'Action sociale, de la Famille, du Sport et des Relations internationales, a été rayée du rôle le 2 avril 2013, à la demande du Ministre et remplacée par la demande d'avis 53.162/2.
